

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/103
12 septembre 2003

(03-4873)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

FINLANDE

Déclaration de S.E. Mme Paula Lehtomäki
Ministre du commerce extérieur et du développement

Je voudrais, pour commencer, remercier le gouvernement mexicain pour l'excellente organisation de cette cinquième Conférence ministérielle, ainsi que le Directeur général M. Supachai et les membres de son Secrétariat pour le travail de préparation qu'ils ont accompli.

Je souhaiterais également remercier le Président du Conseil général, M. l'Ambassadeur Pérez del Castillo, pour la remarquable contribution qu'il a apportée en nous fournissant un projet de texte ministériel pour Cancún.

La libéralisation des échanges fondée sur des règles a consolidé le bien-être et renforcé la compétitivité en Finlande. Notre expérience positive de la libéralisation commerciale n'est certainement pas un cas unique. Les gains qu'apporte une politique commerciale ouverte ont invariablement été confirmés par les études économiques.

La libéralisation des échanges et même la croissance économique ne sont en aucun cas des fins en soi. Il appartient aux gouvernements d'utiliser au mieux les ressources dont ils disposent. Le commerce crée des richesses qui peuvent être investies dans l'éducation, la santé et les infrastructures, en fonction des différentes politiques nationales. Il nous donne aussi les moyens de lutter contre la faim et la pauvreté, en conformité avec nos engagements collectifs.

Le Cycle du développement de Doha nous offre l'occasion non seulement de libéraliser davantage les marchés et d'élaborer de nouvelles règles commerciales, mais aussi d'accorder une attention toute particulière aux aspects liés au développement. Il est de notre devoir de la saisir.

La Finlande accorde une grande importance à l'intégration des pays en développement dans le système commercial mondial grâce à l'amélioration de leur accès aux marchés et au renforcement de leurs capacités. Je souhaiterais souligner, dans ce contexte, l'attachement ferme et sans faille de la Finlande au Cadre intégré et au Fonds global d'affectation spéciale pour le Programme de Doha pour le développement.

Les Membres sont convenus que le développement durable était un objectif primordial des négociations commerciales. Il est important que l'OMC reconnaisse le caractère légitime des préoccupations environnementales sans pour autant permettre qu'un pays établisse une discrimination entre ses propres produits ou services et ceux de concurrents étrangers. Nous devrions être prêts à envoyer un signal clair indiquant que l'OMC est disposée à intensifier ses travaux sur les questions d'ordre environnemental liées au commerce. Toutefois, le développement durable ne dépend pas uniquement du commerce et de l'environnement; il passe aussi par une croissance économique soutenue, la justice sociale et le respect des droits de l'homme.

C'est l'agriculture qui, à bien des égards, permet ou empêche d'arriver à un accord dans les négociations. Nous devrions trouver un équilibre entre un meilleur accès aux marchés et les autres mesures commerciales, entre les considérations autres que d'ordre commercial et le soutien interne. La récente réforme de la PAC montre que l'UE est disposée à diminuer les subventions agricoles qui faussent les échanges et nuisent aux intérêts des pays en développement. Nous devrions toutefois veiller à ce que tous les consommateurs conservent le droit de se procurer des aliments produits localement. Nous devrions aussi garantir la viabilité des exploitations familiales traditionnelles, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, y compris dans l'avenir.

Les négociations sur l'accès aux marchés pour les produits industriels restent l'élément essentiel des négociations commerciales. Nous comptons que ces négociations seront finalement à la mesure des ambitions que nous nous sommes fixées dans le cadre des négociations sur l'agriculture. Nous devrions par exemple laisser la porte ouverte à des réductions plus importantes dans des secteurs spécifiques dont l'exportation présente un intérêt pour tous les pays. La Finlande est particulièrement désireuse d'approfondir les travaux sur les biens et les services environnementaux.

Il est important de garder à jour le système commercial fondé sur des règles. Bien que le rôle de l'investissement étranger direct en général ait progressé de façon spectaculaire, ce sont toujours les pays développés qui représentent la majeure partie des entrées et des sorties de ces courants d'investissement. Cette tendance devrait être inversée.

Les investissements sont possibles si l'environnement législatif et réglementaire est transparent et prévisible. Un accord sur le commerce et l'investissement, accompagné d'un accord sur le commerce et la concurrence, serait un moyen d'arriver à cette fin tout en préservant le droit des pays d'édicter des règles et de poursuivre des objectifs de politique intérieure.

Un cadre réglementaire contraignant sur la facilitation des échanges qui serait convenu d'un commun accord et une transparence accrue des marchés publics permettraient d'accroître l'efficacité, de diminuer les dépenses des gouvernements, de multiplier les possibilités de lutte contre la corruption, et donc de favoriser une bonne gouvernance.

Nous devrions, à la faveur de cette cinquième Conférence ministérielle, orienter le processus et prendre les décisions qui s'imposent pour mener à bien nos travaux d'ici la fin de l'année prochaine. Cela permettrait de relancer l'économie et montrerait que nous pouvons aider les plus démunis à améliorer leur quotidien.
